



FICHE TECHNIQUE

ADH BITUME

LIANT BITUMINEUX POUR ENTRETIEN DES SURFACES DE REPARATION DES NIDS DE POULE USAGE PROFESSIONNEL

ADH BITUME est une microémulsion de liant bitumineux et d'émulgateurs cationiques, agents adhésifs.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: FLUIDE VISQUEUX
Masse volumique	: 1060 G/L ± 10 G/L
Aspect	: COULEUR NOIRE
PH à 5 % dans l'eau	: 5.80 environ
Viscosité Brookfield	: 150 CENTIPOISES MOBILE 1 VITESSE 10T/MN
IONOGENEITE	: CATIONIQUE

PROPRIETES PRINCIPALES

ADH BITUME est dispersable dans l'eau, satisfait aux spécifications AFNOR NFT 65011.

Basse viscosité spécialement fluidifiée pour une utilisation compatible avec le matériel d'application : pompes, machines à pression...

Teneur élevée en dope d'adhésivité assurant une bonne mouillabilité des surfaces et une bonne adhérence aux supports présentant même une humidité : asphalte, béton, macadam.

ADH BITUME permet d'assurer un entretien préventif ou curatif des voiries :

EN PREVENTIF

Stoppe la dégradation des surfaces en réduisant la rugosité et en apportant un liant imperméable qui maintient l'adhérence des matériaux

EN CURATIF

Permet de réaliser des réparations profondes, fissures, ornières, nids de poules...

ADH BITUME s'applique en couche d'accrochage par application au fond des nids de poule avant apport de gravillons ou d'enrobés à froid ou pour la réalisation d'enduits superficiels de réagrèges.

ADH BITUME est utilisé pour la réparation des surfaces de voiries, allées, parkings, trottoirs, places municipales, cours d'usine, etc.. dont les revêtements sont dégradés ou après travaux pour passages de canalisations et remplacement de regards, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

PREPARATION DES SURFACES

- Balayer soigneusement les surfaces, cavités pour éliminer les particules non adhérentes, telles que poussières, sables, terre, algues, lichens, etc..
- Appliquer selon les surfaces en pulvérisation ou par étalement au balai pour une imprégnation uniforme et procéder aussitôt au rebouchage.

MODES D'UTILISATION

NIDS DE POULE

- Selon la profondeur et l'importance de la cavité, apporter d'abord des gravillons calibre 14/20, ensuite, pulvériser un film du liant d'adhésivité ou des gravillons de calibre inférieur (10/14 ou 6/10).
- Pulvériser de nouveau du liant d'adhésivité
- Appliquer ensuite les gravillons calibre 4/6 et pulvériser le liant
- Avant compactage par damage ou cylindrage, épandre une fine couche de petits gravillons sans liant



REPARATIONS REAGREAGE DES SURFACES

- Après balayage, épandre une couche de gravillons 4/6
- Pulvériser le liant bitumineux
- Appliquer ensuite une fine couche de gravillons 2/4 et cylindrer ou damer

NOTA : DANS LE CAS D'UTILISATION DE L'ENROBE A FROID

Pulvériser d'abord une fine couche de liant bitumineux d'adhérent sur la surface ou au fond de la cavité afin d'assurer une couche d'accrochage. Reboucher immédiatement avec l'enrobé à froid, assurer un compactage final par cylindrage ou damage.

RECOMMANDATIONS

En enduit superficiel de réagrèage : Protéger en cas de pluie les surfaces traitées pendant la durée de séchage complet (En, moyenne selon les conditions ambiantes : De 3 à 5 Heures).

Ne pas rendre au trafic avant séchage complet.

Protéger du gel au stockage. Ne pas appliquer par temps froid (Inférieur à 15°C) lorsque des températures négatives sont à craindre.

En cas de stockage prolongé et de tendance à la sédimentation, homogénéiser sous agitation lente avant application. Par temps froid, éventuellement réchauffer le liant à 30 / 40 °c.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 50°C

Nettoyer le matériel à l'eau ou s'il a séché, avec un solvant.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.